

Image not found or type unknown



TLE ET DEGREVEMENT 50 %DE LA TAXE

Par **LHOMME ARTOIS**, le 17/03/2016 à 15:50

Bonjour

en janvier 2015 nous avons eu acceptation de notre permis de construire à cette date toujours pas de TLE à régler, je les ai relancé

en temps on m'a parlé d'un éventuel dégrevement de 50% sur cette taxe via mon PTZ

Pourriez vous me dire vers qui me retourné ou les démarches

cordialement